

Maisons-Alfort, le 21 octobre 2013

LE DIRECTEUR GENERAL

## AVIS

**de l'Agence nationale de sécurité sanitaire  
de l'alimentation, de l'environnement et du travail  
relatif à la demande de transfert d'autorisation transitoire  
de mise sur le marché du produit biocide  
OXYPENNGAR 2, AMM n°2060199**

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail a accusé réception d'un dossier déposé par la société Anti-Germ France de demande de transfert de l'autorisation transitoire de mise sur le marché pour le produit **OXYPENNGAR 2 (AMM n°2060199)**, et son avis est requis.

***Après évaluation de la demande, réalisée par la Direction des Produits Réglementés, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail émet l'avis suivant.***

### CONSIDERANT L'OBJET DE LA DEMANDE

Ce dossier concerne le transfert de l'autorisation transitoire de mise sur le marché du produit OXYPENNGAR 2.

### CONSIDERANT L'IDENTITE DU PRODUIT

Le produit OXYPENNGAR 2 est un biocide de type 4 composé de 2,65% d'acide peracétique et de 19,9% de peroxyde d'hydrogène se présentant sous la forme d'un liquide.

L'acide peracétique et le peroxyde d'hydrogène sont des substances actives notifiées à l'annexe II du règlement communautaire n° 1451/2007 du 4 décembre 2007 en cours d'évaluation au niveau européen pour le type d'usage revendiqué.

Nom ou description générique de la substance active :	1. Acide peracétique 2. Peroxyde d'hydrogène
N° CAS :	1. 201-186-8 2. 231-765-0
Type de produit :	4

### CONSIDERANT

- Que la demande de l'Anses en date du 6 novembre 2012 concernant la dose d'utilisation du produit OXYPENNGAR 2 est restée sans réponse ;

Considérant les éléments disponibles à ce jour ;

**L'Anses émet un avis défavorable au transfert de l'autorisation transitoire de mise sur le marché, n° 20090244, du produit OXYPENNGAR 2, détenu par la société PENNGAR S.A à la société Anti-Germ France.**

**Marc MORTUREUX**

**Mots-clés :** transfert, acide peracétique, peroxyde d'hydrogene, TP4